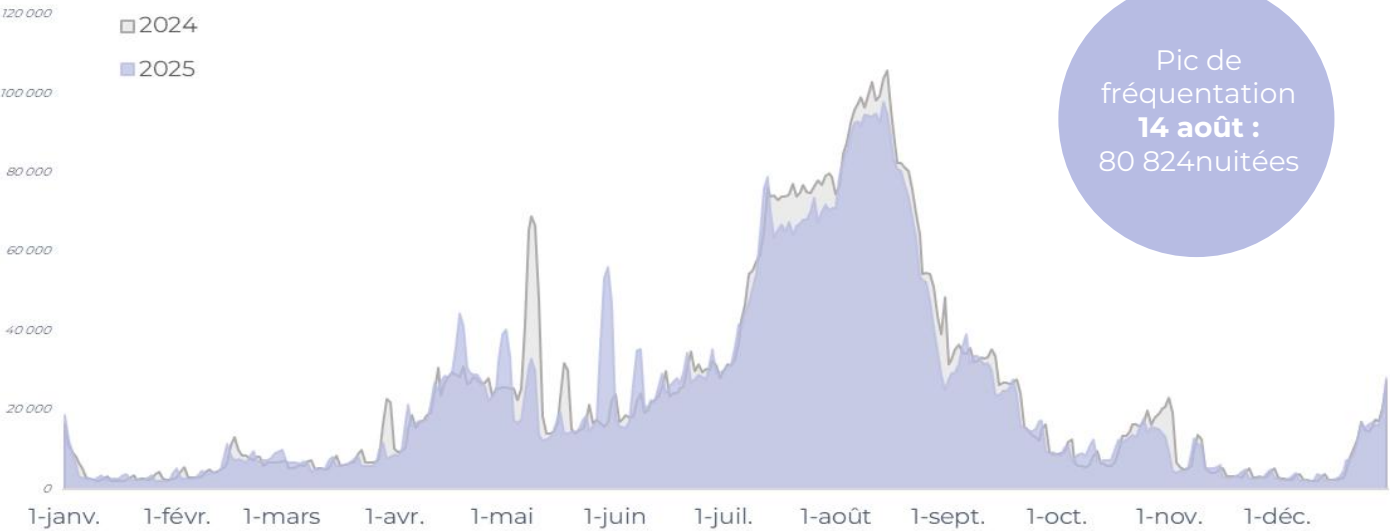


Bien comprendre les volumes : une nuitée touristique = 1 touriste vu entre 00h00 et 6h (cf. Déf. d'un touriste p2)

FRÉQUENTATION et nuitées touristiques

8,3 millions de nuitées touristiques totales (-5% / 2024) | 20% de la fréquentation départementale
Ile d'Oléron : 6,8 millions des nuitées (-2,5%) | Bassin de Marennes : 1,5 million de nuitées (-17,5%)



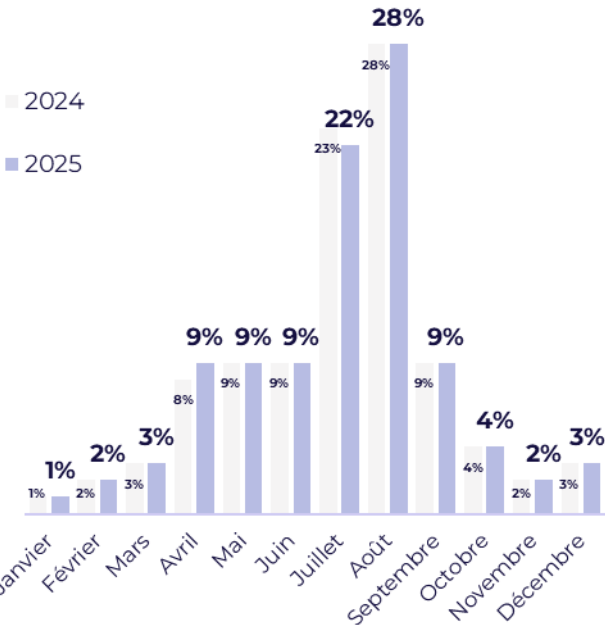
Pic de fréquentation
14 août :
80 824nuitées

Saisonnalité touristique

Répartition des nuitées par saison

	Marennes-Oléron MO IO BdM	Charente-Maritime
Arrière saison Janvier - Mars	6% 5% 7%	9%
Avant-saison Avril - Juin	26% 26% 28%	26%
Haute-saison Juillet - Août	50% 51% 46%	44%
Après saison Septembre - Vac. Toussaint	14% 14% 12%	14%
Arrière saison Fin Toussaint - Décembre	4% 4% 6%	7%
SAISON Avril - Vac. Toussaint	90% 91% 86%	84%

Répartition mensuelle des nuitées



Durée moyenne
de séjour

	MARENNES-OLERON (IO BdM)	Charente-Maritime
Annuelle	4 jours (4,2j. 3,1j.)	3,7 jours
En juillet/août	4,7 jours (5,0j. 3,5j.)	4,6 jours

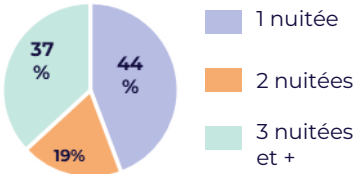
ORIGINE et nuitées touristiques

Bien comprendre : une nuitée touristique = 1 touriste étranger vu entre 00h00 et 6h (cf. Déf. d'un touriste)

Répartition des séjours étrangers par nombre de nuits

	Français	Etrangers
Ensemble des séjours	85%	15%
Séjours 3 nuits & +	89%	11%

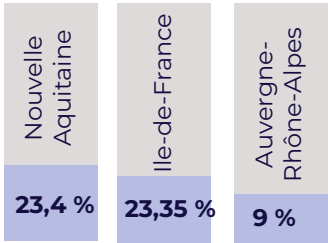
Séjours 3 nuits & + (part étrangers) : Ile d'Oléron 11% | Bassin de Marennes : 10%



TOP 3 Nationalités

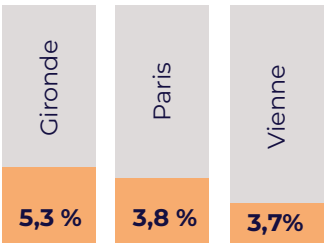
	Total Nuitées	Ensemble des séjours
1	Allemagne	Allemagne
2	Pays-Bas	Royaume-Uni
3	Royaume-Uni	Pays-Bas

TOP 3 Régions



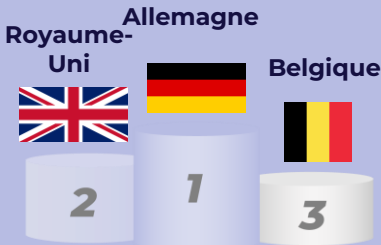
Ile d'Oléron : NA (23,5%) | IDF (23%) | AURA (10%)
BdM : IDF (26%) | NA (23%) | CVDL (8%)

TOP 3 Départements



IO : Gironde (5,3%) | Paris (3,7%) | Vienne (3,7%)
BdM : Gironde (5,6%) | Paris (3,8%) | Essonne (3,8%)

Séjours de 3 nuitées & +



IO : Allemagne, Royaume-Uni, Belgique
BdM : Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas

EXCURSIONNISMES

13,7 millions d'excursions

Ile d'Oléron : 7,97 millions d'excursions
BdM : 5,7 millions d'excursions

Répartition par saison	MO . (IO BDM)
Avant-saison Avril - Juin	29% 29% 28%
Haute-saison Juillet - Août	37% 39% 35%
Après saison Septembre - Octobre	15% 14% 16%
Arrière saison Janvier - Mars / Novembre - Décembre	19% 18% 21%

MOBILITÉ TOURISTIQUE

D'où proviennent les excursionnistes en visite sur le territoire ?	Où se rendent les touristes dormants sur le département (hors territoire) ?
Ile d'Oléron 1. CA de La Rochelle 23% 2. CC de l'Ile de Ré 22% 3. CA Royan Atlantique 16% 4. CA Rochefort Océan 13% 5. Bassin de Marennes 7%	Ile d'Oléron CA de La Rochelle 34% CC de l'Ile de Ré 20% CA Royan Atlantique 18% CA Rochefort Océan 14% Bassin de Marennes 10%
Bassin de Marennes 1. CA Royan Atlantique 35% 2. CC de l'Ile d'Oléron 28% 3. CA Rochefort Océan 16% 4. CA de La Rochelle 7% 5. CA de Saintes 3%	Bassin de Marennes CA Royan Atlantique 55% CC de l'Ile d'Oléron 34% CC Coeur de Saintonge 5% CA Rochefort Océan 3% CA de La Rochelle 2%

MÉTHODOLOGIE et lexique

Flux Vision Tourisme » est une solution innovante développée par Orange et co-construite avec le réseau Tourisme & Territoires. Ce dispositif est centré autour de la production d'indicateurs de mobilité à partir de l'analyse du déplacement des personnes via le réseau mobile.

Définition d'un touriste : Personne qui n'est ni résidente, ni habituellement présente dont, la zone d'observation n'est pas sa zone de résidence (zone de présence majoritaire sur laquelle la personne doit passer au moins 22 nuits) et qui a été vue de manière non récurrente sur cette zone : au maximum sur 4 semaines (au moins une fois par semaine) sur les 8 dernières semaines.

Le segment "touristes" comprend les touristes "classiques" de loisirs et d'affaires, ainsi que d'autres types de population qui répondent à la définition : transporteurs routiers qui passent la nuit dans le département, saisonniers ou personnes en mission professionnelle de moins de 22 nuits dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie ou le tertiaire... Ces mêmes catégories de personnes sont observées dans un autre segment selon leur temps de présence et de récurrence dans le département.

Définition d'un excursionniste : Personne présente plus de 2h sur la zone d'observation, ne réalisant pas de nuitée la veille et le soir du jour étudié et présente moins de 5 fois en journée (5 journées distinctes) sur les 15 derniers jours.



Avant-saison : avril - mai - juin

Haute-saison : juillet - août

Arrière-saison : janvier - février - mars / novembre - décembre

Après-saison : septembre - octobre